



Département du Vaucluse Commune de Jonquerettes

NOMBRE DE

**MEMBRES** 

Nombre de suffrages :

Date de la convocation

04/12/2024

Obiet Approbation PV de

séance du 17 octobre 2024

Délibération 48-2024

En exercice: 19

Présents: 13

17

## Séance du 10/12/2024

Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre 2024, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel BELLEGARDE

## Etaient présents :

M. BELLEGARDE Daniel, Mme ANCEY Dominique, M. CAIRON Yves, M. CHAZAL Gilbert, Mme Pascale VERHNES, M. LECUYER Daniel, M. Marc MUSCAT, Jean-Marie POUWELS, Annick GAT Patrick POUDEVIGNE, Valérie RUBEAUX, Marie VITALI, Brigitte NEF

## Procuration(s):

Dominique MAIRE donne pouvoir à Gilbert CHAZAL, Natacha BENALI donne pouvoir à Brigitte NEF, Sandrine GAS donne pouvoir à Marc MUSCAT, Patrice RUBEAUX donne pouvoir à Dominique ANCEY

## Etai(ent) absent(s):

AMEVET Lydie, Mme Lydia ZIADE

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Pascale VERHNES

Vu le CGCT et les articles L.2121-29 et suivants,

Considérant que le Conseil municipal doit approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 17 octobre 2024.

Monsieur le Maire en donne lecture.

Le Maire donne lecture du dernier PV du conseil municipal

Le Conseil municipal, ouï le Maire, après en avoir délibéré,

> APPROUVE le PV du Conseil municipal du 29 août 2024 ainsi présenté

**VOTE**: Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance, **Mme Pascale VERHNES**  Le Maire,

Daniel BELLEGARDE

Le Maire

Certifie exécutoire la présenté délibération

Informe que la présente délibération peut faire l'objet dun recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nimes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte